



**CYCLE PERMACULTURE  
APPLIQUEE AU JARDIN  
Samedi de 9h30 à 17h30  
Bussières**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

**SAMEDI : 27 novembre, 11 décembre, 5 février, 5 mars, 8 mai**

ADRESSE POSTALE : .....

TÉLÉPHONE (Portable de préférence) .....

ADRESSE MAIL en majuscule : .....

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE ( nom et téléphone ):

.....

En quelques mots, quelles sont vos principales attentes vis à vis de cette formation ?

.....

A ..... le .....

Signature

A compléter et à envoyer :

- par courrier ou mail à : Semeurs d'escampette 825 chemin Collet 42510 Bussières, avec vos 50€ d'arrhes à L'ordre de Agnès Lombard.

- par mail, envoi du RIB sur simple demande.

*Vous recevrez sous 15 jours toutes les informations nécessaires pour vous organiser au mieux.*

*Une fois finalisée, la liste des participants sera partagée pour favoriser le co-voiturage.*

*CGV : Règlement : le solde du cycle 200€ devra être réglé le premier jour du cycle. Vous pouvez faire jusqu'à 4 chèques qui seront encaissés mensuellement.*

*Les places sont limitées à 10, en deçà de 4 participants le cycle pourra être annulé.*

*En cas d'annulation de notre part : les arrhes vous seront remboursés.*

*En cas d'annulation de votre part : les arrhes vous seront remboursés dans les cas de forces majeures suivantes (sur justificatif) : décès d'un proche, invalidité temporaire ou définitive, hospitalisation non programmée.,*

*Les arrhes seront également remboursés*

- *pour des annulations 15 jours minimum avant le premier jour de cycle*
- *si le stagiaire trouve un remplaçant.*
- *et en cas d'arrêté préfectoral.*

*\*Semeurs d'Escampette est membre de G'leine des prés, collectif rassemblant des producteurs et cueilleurs de plantes médicinales et des animateurs plantes sauvages sur le territoire des monts du Beaujolais, Lyonnais, montagne du matin et pays de Tarare.*

*greinedesprés.fr*

*Agnès Lombard est couverte par une responsabilité civile professionnelle.*